



**CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

*Territoire de Belfort 90*

***Le centre de gestion à travers le service de médecine préventive et hygiène & sécurité, vous accompagne dans la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail***

## **CATALOGUE**

Actions & Sensibilisations  
de prévention

**Ambiances physiques et chimiques**

**Ergonomie au poste de travail**

**Santé & Travail**

**Action "sur mesure"**

**Catalogue + Fiche  
d'inscription** présents sur  
notre site internet  
**[www.cdg90.fr](http://www.cdg90.fr)**

Rubrique Sécurité & Santé au  
travail -  
Formations et sensibilisations



Les services de santé au travail ou de médecine préventive ont pour mission exclusive d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.

Le secteur de la médecine préventive connaît multiples évolutions ces dernières années, dont la dernière en date avec le décret n° 2022-551 du 13 avril 2022 relatif aux services de médecine de prévention dans la fonction publique territoriale. Nous sommes passés d'une approche individuelle à une approche collective.

Dans le cadre de sa mission de conseil et d'appui auprès des établissements de la fonction publique, le Centre de Gestion du Territoire de Belfort propose des actions de sensibilisation portant sur différentes thématiques de prévention (bruit, travail sur écran, gestes et postures, bien-être au travail ...).

Ces actions s'intègrent dans le premier Plan de Santé au Travail de la Fonction Publique 2022/2025, qui a pour objectif de répondre aux principaux enjeux pour les employeurs territoriaux et d'état en matière de santé au travail :

- Développer le dialogue social et le pilotage de la santé au travail
- Prioriser la prévention primaire et développer la culture de prévention
- Favoriser l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail
- Prévenir la désinsertion professionnelle
- Renforcer et améliorer le système d'acteurs de la prévention

Ce premier plan nous permet, au-delà de la visite médicale obligatoire, d'intégrer une nouvelle dynamique afin d'améliorer la prévention des risques professionnels dans les collectivités et ainsi limiter la survenance d'accidents et d'incidents au travail.

Toujours dans cette optique de préserver la santé et assurer la sécurité des agents dans leur établissement, nous vous proposons également de bénéficier de prestations « sur-mesure » pour des actions ciblées sur une thématique ou un secteur d'activité en particulier.

Agir ensemble pour la prévention c'est apporter l'équilibre entre la santé mentale, physique et les tâches de travail que réalisent tous les jours les agents de la fonction publique territoriale.



# Nos actions et ateliers de prévention

*Les professionnels de santé du service de médecine préventive, accompagnés de l'équipe pluridisciplinaire du CDG90 peuvent vous conseiller et s'associer à votre démarche de prévention.*

Liste non exhaustive. Il est également possible de construire avec vous des sensibilisations sur mesure, adaptées à vos besoins.



## Ambiances physiques et chimiques

- ✗ Bruit au travail : Protégeons nos oreilles



## Ergonomie au poste de travail

- ✗ Prévention des risques liés aux Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)



## Santé & Travail

- ✗ Addictions : alcool, drogue, tabac ... comment agir au travail en tant qu'encadrant ?
- ✗ Connaître l'essentiel de l'organisation des secours - Comment réagir en cas d'accident



## Action "sur mesure"



# Bruit au travail

*Protégeons nos oreilles !*



## Objectifs

- ✗ Appréhender la notion de nuisance sonore.
- ✗ Diminuer le risque de perte auditive et les cas de surdité professionnelle.
- ✗ Prendre conscience de la nécessité de porter des protections individuelles contre le bruit.



**42€ / agent**

Pour toutes collectivités  
affiliées ou non



## Programme

- ✗ Savoir ce qu'est le bruit ? (définition, physiologie, durée d'exposition, ...).
- ✗ Identifier les effets du bruit (sur l'audition, sur l'organisme, sur le travail).
- ✗ Evaluer la dangerosité du bruit : notions réglementaires et identification des signes d'un milieu bruyant.
- ✗ Identifier les moyens de prévention (collective et individuelle).
- ✗ Effectuer les bons gestes afin de limiter l'impact au travail sur l'audition.



## Les +

- Session basée sur des échanges et animations ludiques.
- L'atelier peut donner lieu à un test auditif personnalisé.
- Visualiser et manipuler différents types de protections auditives.
- Mise à disposition de plaquettes d'informations.



### Public

Tous publics exposés au bruit dans leur environnement de travail



### Créneau

De 13h30 à 16h30



### Intervenants

Technicien diplômé dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail  
Infirmier(e) santé au travail



Envoyer votre demande en précisant la thématique sélectionnée, le nom de votre structure à l'adresse suivante :  
[preventionsensi@cdg90.fr](mailto:preventionsensi@cdg90.fr)



Possibilité d'effectuer cet atelier au sein :

- de votre collectivité (ajouter les frais de déplacement 50€)
- du centre de gestion, regroupant divers agents de différents établissements.



# Gestes & Postures au travail

Protégeons nous en adoptant les bonnes postures



## Objectifs

- ✗ Appréhender les risques liés à la manutention et leurs conséquences sur la santé.
- ✗ Appliquer les techniques de gestes et postures de travail adaptées pour limiter le risque de survenance d'un accident et/ou de maladie.

**42€ / agent**  
Pour toutes  
collectivités affiliées  
ou non



## Programme

- ✗ Identifier les risques liés à l'activité physique dans sa situation de travail.
- ✗ Connaître les conséquences des mauvaises postures sur la santé.
- ✗ Connaître les postures de moindre inconfort.
- ✗ Connaître les principes de sécurité physique et d'économie d'effort et limiter les risques liés aux manutentions manuelles occasionnelles en les appliquant



## Les +

- Session basée sur des échanges et animations ludiques.
- Echange de pratiques.
- Mise à disposition de plaquettes d'informations.



### Public

Tous publics peut importe le domaine d'activité professionnelle



### Créneau

De 13h30 à 16h30



### Intervenants

Technicien diplômé dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail



Envoyer votre demande en précisant la thématique sélectionnée, le nom de votre structure à l'adresse suivante : [preventionsensi@cdg90.fr](mailto:preventionsensi@cdg90.fr)



Possibilité d'effectuer cette action au sein :

- de votre collectivité (ajouter les frais de déplacement 50€)
- du centre de gestion, regroupant divers agents de différents établissements



# Addictions

Alcool, drogue, tabac ... comment agir au travail ?



## Objectifs

- ✗ Prévenir les pratiques addictives dans le cadre professionnel
- ✗ Accompagner les agents en difficultés au sein de la collectivité

**42 € / agent**  
Pour toutes  
collectivités affiliées  
ou non



## Programme

- ✗ Qu'est ce qu'une addiction ?
- ✗ Connaître et comprendre la réglementation (obligation de l'employeur et de l'agent)
- ✗ Découvrir les outils pour accompagner les agents en difficulté
- ✗ Distinguer les différents équipements et leurs réglementations

Deux dates possibles	
<b>Mercredi</b> <b>23 avril 2025</b> <b>après-midi</b>	<b>Mardi 30</b> <b>septembre</b> <b>2025</b> <b>après-midi</b>

**Participants**  
4 à 12 personnes

## Les +

- Rencontre conviviale basée sur des échanges.
- Echanges avec divers professionnels
- Ateliers d'animations divers
- Mise à disposition de plaquettes d'informations.



### Public

Encadrants  
Responsable de service



### Créneau

De 13h30 à 16h30



### Intervenants

Technicien diplômé dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail

Infirmier(e) santé au travail



Envoyer votre demande en précisant la thématique sélectionnée, le nom de votre structure à l'adresse suivante : [preventionsensi@cdg90.fr](mailto:preventionsensi@cdg90.fr)



Possibilité d'effectuer cette action au sein :

- de votre collectivité (ajouter les frais de déplacement 50€)
- du centre de gestion, regroupant divers agents de différents établissements



# Connaitre l'essentiel de l'organisation des secours



## Objectifs

- ✗ Etre capable d'alerter les secours en cas d'accident du travail
- ✗ Etre capable de réaliser les premiers gestes d'urgence permettant d'éviter l'aggravation de l'état de la victime

**42 € / agent**

Pour toutes  
collectivités affiliées  
ou non

Deux dates possibles	
Mardi 11 mars 2025 Matin	Jeudi 18 septembre 2025 après-midi



## Programme

- ✗ Connaître les différents numéros d'appels des secours
- ✗ Savoir passer un message d'alerte
- ✗ Découvrir les premiers gestes d'urgences
- ✗ Préparer une trousse de secours selon les métiers

**Participants**  
4 à 12 personnes

## Les +

- Rencontre conviviale basée sur des échanges.
- Echanges avec divers professionnels
- Ateliers d'animations divers
- Mise à disposition de plaquettes d'informations.



### Public

Tous publics



### Créneau

De 9h à 12h00 ou de 13h30 à 16h30



### Intervenants

Technicien diplômé dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail

Infirmier(e) santé au travail



Envoyer votre demande en précisant la thématique sélectionnée, le nom de votre structure à l'adresse suivante :  
[preventionsensi@cdg90.fr](mailto:preventionsensi@cdg90.fr)



Possibilité d'effectuer cette action au sein :

- de votre collectivité (ajouter les frais de déplacement 50€)
- du centre de gestion, regroupant divers agents de différents établissements

# Action "sur mesure"

En complément de ses sensibilisations, le service de médecine préventive et hygiène & sécurité du centre de gestion vous offre la possibilité de mettre en place des actions sur mesure adaptées à votre collectivité.

*Quelques exemples de thèmes pouvant être réalisés :*



## Equipement Protection Individuelle

- Permettre aux agents de connaître l'importance des équipements de protection individuelle



## Saisonnier /Agents du Service de Remplacement & prévention

- Savoir utiliser les équipements de protection collective et individuelle.
- Permettre aux agents d'être capable d'identifier les principaux risques auxquels ils sont exposés à leur poste de travail ainsi que de les connaître.
- Visite d'information et de prévention (VIP) pour les saisonniers.

**N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits ! Nous concevrons une sensibilisation personnalisée adaptée à vos besoins.**

## Modalités



*Possibilité d'effectuer cet atelier au sein :*

- de votre collectivité (ajouter les frais de déplacement 50€)
- du centre de gestion



*Animée par une technicienne et/ou une infirmière diplômée dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail*



*Envoyer votre demande en précisant la thématique souhaitée à l'adresse suivante : [preventionsensi@cdg90.fr](mailto:preventionsensi@cdg90.fr)*



## Les +

- Session basée sur des échanges
- Echanges de pratiques .
- Apprentissage par le jeu.
- Mise à disposition de plaquettes d'informations.

# Le Pôle Santé et Sécurité au travail du CDG90

*vous conseille et vous accompagne dans la mise en place de mesures de prévention adaptées à votre activité.*

## Spécialisé en médecine préventive

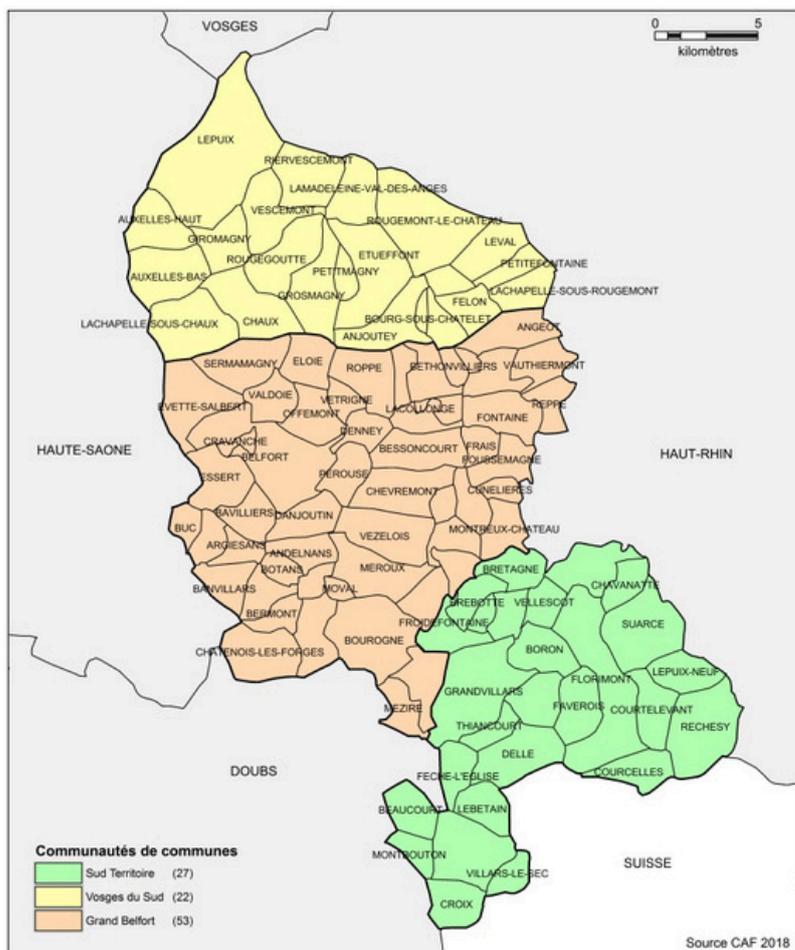
Il a pour mission de préserver l'état de santé de vos agents, de lutter contre les accidents de travail et d'améliorer le cadre et les conditions de travail au quotidien dans votre structure. L'équipe pluridisciplinaire du CDG vous accompagne et vous conseille dans de nombreux domaines :

- Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles;
- Amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail;
- Suivi individuel de l'état de santé des agents;
- Aide à l'évaluation des risques professionnels.

## Organisé en équipes pluridisciplinaires

L'organisation en équipe santé au travail permet aux médecins du travail de s'appuyer sur les compétences d'assistantes médicales, d'infirmières, d'une conseillère en prévention & ergonomiste, d'une psychologue du travail et d'une conseillère dans le maintien dans l'emploi. Ainsi l'équipe peut assurer ses missions auprès des établissements et agents.

## Notre secteur d'intervention



Ce catalogue est actualisé chaque année.  
Il est non exhaustif.

La dernière version se trouve sur notre  
site internet [www.cdg90.fr](http://www.cdg90.fr)



**Nous contacter**

Pour chaque inscription ou demande d'informations, merci d'envoyer votre demande à l'adresse mail indiquée en bas de chaque thématique, en précisant vos coordonnées et le nom de votre structure.